RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agreste
La statistique, l'évaluation et la prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

INFOS RAPIDES

JUILLET 2025 N° 92

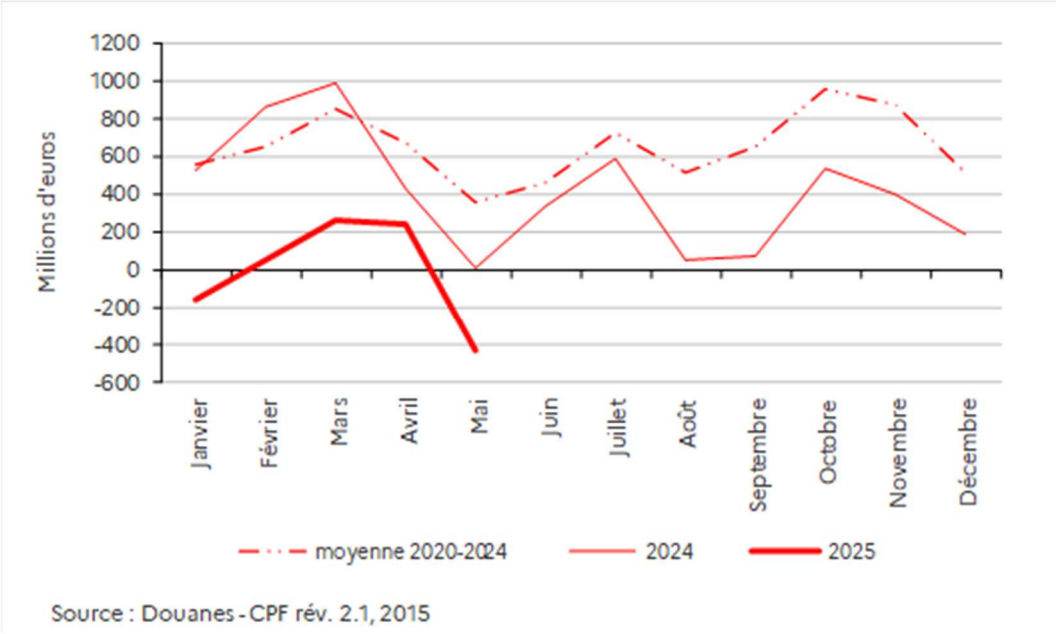
Données des figures et données complémentaires à télécharger

Commerce extérieur – n° 07 / 12

En mai 2025, la dégradation des échanges avec les pays tiers aboutit à un déficit commercial inédit depuis plus de 25 ans

En mai 2025, le solde des échanges agroalimentaires français est déficitaire à - 432 millions d'euros (M€) alors qu'il était légèrement excédentaire (11 M€) en mai 2024. La hausse des importations en valeur (+ 667 M€, soit + 10 % sur un an) est supérieure à la progression des exportations (+ 224 M€, soit + 3 %). Le solde des produits agricoles bruts recule de nouveau sur un an (- 145 M€), principalement du fait de la hausse des importations de café et de cacao mais aussi de graines oléagineuses. Le solde commercial en produits transformés diminue lui aussi (- 298 M€) pour devenir déficitaire, à un niveau inédit depuis plus de 25 ans, notamment en raison de la nouvelle hausse en valeur des importations de chocolat et de produits transformés à base de cacao. En mai 2025, la baisse de l'excédent commercial agroalimentaire découle principalement de la dégradation des échanges avec les pays tiers.

Figure 1 : solde global des échanges agroalimentaires



Source : Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Un solde commercial agroalimentaire déficitaire pour la deuxième fois de l'année après janvier

En mai 2025, le solde commercial agroalimentaire affiche un déficit de - 432 M€, le plus important depuis plus de 25 ans, conséquence d'une hausse sur un an des importations en valeur (+ 667 M€, soit + 10 %) supérieure à celle des exportations (+ 224 M€, soit + 3 %).

Le solde commercial avec les pays tiers chute par rapport à mai 2024 (- 501 M€) et devient déficitaire pour la première fois depuis 2009. La hausse des importations sur un an (+ 468 M€, soit + 21 %) résulte à la fois de l'augmentation de la valeur des achats de produits transformés (+ 256 M€ sur un an, soit + 18 %) et de celle des produits bruts (+ 212 M€, soit + 25 %). Pour les premiers, il s'agit essentiellement de chocolat et de produits issus de la transformation du cacao et, pour les seconds, de plantes à boissons (fèves de cacao de Côte-d'Ivoire et du Ghana, café du Brésil et d'Equateur), dans un contexte de flambée des prix, mais aussi de graines oléagineuses (colza canadien et australien). À l'inverse, les exportations vers les pays tiers reculent légèrement sur un an (- 32 M€, soit - 1 %), principalement en raison de la diminution des ventes de spiritueux vers les Etats-Unis et l'Asie pour les produits transformés et d'orges vers la Chine pour les produits bruts. Au total, en mai 2025, le déficit commercial des produits bruts avec les pays tiers se creuse de 222 M€ à - 675 M€ et l'excédent des échanges de produits transformés avec ces pays recule de 279 M€ à 634 M€.

Le déficit avec l'Union Européenne (UE) se réduit sur un an en mai 2025 (+ 58 M€) du fait de la hausse en valeur des exportations (+ 257 M€, soit + 7 %) supérieure à celle des importations (+ 199 M€, soit + 5 %). La première résulte principalement de la croissance des ventes de produits transformés tels que le chocolat et les produits issus de la transformation du cacao. Les exportations de produits bruts augmentent également mais dans une moindre mesure, du fait de la hausse des expéditions de maïs vers les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne. La croissance des importations est tirée par les produits transformés notamment par le chocolat, les viandes (viande bovine, volaille) et les produits laitiers (fromages, beurre).

Figure 2 : commerce agroalimentaire par zone et par type de produits

Million d'euros

Produits CPF2	Mai					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
UE						
Produits bruts	789	788	1083	1160	294	372
Produits transformés	3595	3794	2851	3031	-744	-763
TOTAL AGROALIMENTAIRE	**4384**	**4582**	**3935**	**4191**	**-449**	**-391**
Pays tiers						
Produits bruts	856	1068	403	393	-453	-675
Produits transformés	1391	1647	2304	2282	913	634
TOTAL AGROALIMENTAIRE	**2247**	**2715**	**2707**	**2675**	**460**	**-41**
Monde						
Produits bruts	1645	1856	1486	1553	-158	-303
Produits transformés	4986	5442	5155	5313	169	-129
TOTAL AGROALIMENTAIRE	**6631**	**7298**	**6642**	**6866**	**11**	**-432**

Source : Douanes, traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES BRUTS

Un solde des échanges commerciaux au plus bas depuis plus de 25 ans

En mai 2025, le déficit des échanges de produits agricoles bruts s'accroit de 145 M€ sur un an à - 303 M€ du fait de la dégradation des échanges commerciaux avec les pays tiers.

Les exportations (1,6 Md€) augmentent de 67 M€ par rapport à mai 2024 (+ 4 %). Les exportations de céréales, au premier rang des produits bruts exportés, progressent de 11 % sur un an (+ 52 M€), tirées par les expéditions de maïs vers l'UE et dans une moindre mesure de blé. De même, celles d'animaux vivants, principalement des bovins à destination de l'Espagne et de l'Italie, croissent sur un an (+ 45 M€, soit + 18 %). Ces hausses sont cependant compensées en partie par le recul des exportations de légumes (pommes de terre vers la Belgique et les Pays-Bas) et de produits de la pêche notamment (respectivement - 28 M€ et - 19 M€).

Les importations de produits bruts (1,9 Md€ en mai 2025) augmentent de 212 M€ sur un an (+ 13 %) principalement du fait de la hausse des prix des plantes à boisson (fèves de cacao, grains de café) dont les achats augmentent de 79 % en valeur sur un an (+ 115 M€). De même, la valeur des importations de graines oléagineuses (principalement du colza) est multipliée par deux sur un an (+ 114 M€).

Figure 3 : échanges de produits agricoles bruts

Million d'euros

Produits CPF4	Mai					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
PRODUITS BRUTS	**1645**	**1856**	**1486**	**1553**	**-158**	**-303**
Agriculture et élevage	**1377**	**1664**	**1348**	**1427**	**-29**	**-237**
Céréales, légumineuses, oléagineux	144	254	602	645	458	391
Céréales n. c. riz	*30*	*27*	*481*	*533*	*451*	*506*
Oléoprotéagineux	*114*	*227*	*121*	*111*	*8*	*-116*
Légumes, fleurs, plantes	454	490	331	303	-123	-187
Légumes	*395*	*433*	*316*	*287*	*-79*	*-146*
Productions des cultures permanentes	714	859	159	179	-555	-680
Fruits	*436*	*473*	*125*	*145*	*-311*	*-328*
Café, cacao, thé	*146*	*261*	*3*	*2*	*-143*	*-259*
Animaux vifs, œufs, miel	65	61	255	300	191	239
Bovins	*6*	*2*	*147*	*181*	*141*	*179*
Produits sylvicoles	**24**	**25**	**48**	**54**	**25**	**29**
Pêche et aquaculture	**244**	**167**	**90**	**72**	**-154**	**-95**

Source : Douanes, traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES

Lesolde commercial des produits agricoles transformés redevient déficitaire

En mai 2025, le solde des échanges de produits transformés (industries agroalimentaires et tabacs) recule sensiblement sur un an (- 298 M€) pour devenir déficitaire (- 129 M€). Cette évolution résulte essentiellement de la dégradation des échanges avec les pays tiers.

Les exportations (5,3 Md€) progressent de 157 M€ par rapport à mai 2024 (+ 3 %) sous l'effet du maintien de l'augmentation en valeur des ventes des « autres produits alimentaires » (+ 161 M€), principalement du

chocolat et des produits issus du cacao. *A contrario*, les exportations de boissons reculent (- 75 M€, soit - 5 % sur un an), en particulier celles de spiritueux vers les Etats-Unis, la Chine et Singapour.

Les importations (5,4 Md€) sont en hausse de 455 M€ sur un an (+ 9 %). Cette augmentation est également due à la hausse des « autres produits alimentaires » (+ 334 M€), plus particulièrement du chocolat et des produits issus du cacao, toujours dans un contexte de flambée des prix. La croissance des importations de produits laitiers (+ 101 M€) résulte surtout de la hausse des importations de fromages (essentiellement en provenance d'Italie et de Belgique) mais aussi de beurre (en provenance principalement d'Irlande).

Figure 4 : échanges de produits agricoles transformés

Million d'euros

Produits CPF4	Mai					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
IAA, TABACS	**4986**	**5442**	**5155**	**5313**	**169**	**-129**
Viandes, produits de l'abattage	738	831	476	488	-262	-343
Viande bovine	*160*	*198*	*107*	*133*	*-53*	*-65*
Viande porcine	*79*	*76*	*88*	*77*	*9*	*1*
Volaille	*157*	*182*	*60*	*52*	*-96*	*-131*
Produits préparés de la pêche	399	397	89	94	-309	-303
Produits à base de fruits et légumes	628	632	286	290	-342	-342
Huiles, tourteaux, corps gras	435	379	158	202	-277	-177
Tourteaux	*123*	*122*	*11*	*25*	*-113*	*-97*
Produits laitiers, glaces	564	664	761	769	197	105
Fromages	*260*	*305*	*325*	*322*	*65*	*17*
Produits des céréales	213	215	299	297	86	82
Biscuits, pâtisseries, pâtes	312	313	256	246	-56	-68
Autres produits alimentaires	1018	1353	1005	1165	-13	-187
Sucre	*32*	*31*	*142*	*101*	*110*	*70*
Chocolat, confiserie	*363*	*645*	*260*	*430*	*-103*	*-215*
Aliments pour animaux	146	147	260	277	115	130
Boissons	421	407	1539	1464	1118	1057
Vins, champagne	*71*	*74*	*935*	*936*	*863*	*862*
Eaux de vie, alcools	*121*	*95*	*346*	*277*	*225*	*182*
Tabacs	113	103	26	20	-86	-83

Source : Douanes, traitement SSP

Thibaut Champagnol
SSP - SDSSR/BSSC

Sources, définitions et méthodologie

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs des données.

Sources, définitions et méthodologie (suite)

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB (cf. définition ci-dessous), pour toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.
La classification des produits française révision 2.1 (CPF rév. 2.1 2015) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2015 à la CPF rév. 2.
La Direction générale des douanes et droits indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats à compter des chiffres du mois de mars 2020. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2015.
Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne devaient être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations jusqu'en 2022. À partir de cette date, le statut juridique de la collecte des informations relatives aux expéditions et introductions de biens avec les partenaires de l'Union européenne (UE) est modifié. Il n'est plus fait référence à un seuil statistique. Un échantillon d'entreprises est sélectionné qui doit obligatoirement répondre à l'enquête.
Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.
Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.
À l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.
À l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.
Le pays indiqué est celui d'origine des marchandises.

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture.
Les séries conjoncturelles publiées sur le thème de cette *Infos Rapides* sont disponibles sur le site Agreste à la rubrique Chiffres et Analyses/données/séries conjoncturelles : www.agreste.agriculture.gouv.fr

STATISTIQUE PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2025